

LE JOUR, 1943
12 Mai 1943

LA QUATRIEME SEMAINE SOCIALE DE BEYROUTH LA FAMILLE DANS LA NATION

EDITORIAL DE CHARLES HELOU

Consacrée à la famille, la Quatrième semaine sociale de Beyrouth a été inaugurée lundi soir, devant une salle comble, par une conférence de M. Michel Chiha. Conférence d'introduction faite pour annoncer, préparer, éclairer, toutes celles qui vont suivre, mais où le conférencier, en définissant les droits et les obligations de la famille dans la nation, a posé et résolu certains des problèmes fondamentaux de ce pays et de ce temps.

S'il fallait rechercher l'origine du pouvoir de persuasion (on pourrait dire : de séduction de M. Michel Chiha, il serait aisé de retrouver toutes les disciplines morales et intellectuelles qui font les maîtres. Ce qui nous a été donné d'entendre hier, c'est moins un exposé, qu'une leçon : une explication qui est aussi bien une consigne, une suite de mots d'ordre nécessaires pour la sauvegarde de la famille et de la nation.

D'un sujet aussi grave, le conférencier dira qu'« il n'y en a pas de plus actuel, de plus vivant. Le dernier acte de chaque aventure humaine, dans la guerre plus encore que dans la paix, c'est dans une famille qu'il se joue, qu'il se dénoue. Le premier élément civilisateur, qu'il y ait sur cette terre, c'est la famille qui le crée. On ne maîtrise ses instincts qu'en faveur de ceux qu'on chérit, et l'animal lui-même montre de la grandeur quand il s'agit de ses petits».

Peu après, M. Chiha se demande : « La famille libanaise est-elle en ce moment dans sa meilleure forme ? Vit-elle dans des conditions nous ne disons pas idéales, mais seulement satisfaisantes ? Dira-t-on qu'à travers je ne sais quelles lumières blafardes, elle n'appelle pas un sursaut, un redressement, une reprise de contact avec le réel, avec la nature ? Nous ne le pensons pas, et chacun admettra, croyons-nous, qu'il y a ici, comme ailleurs, quelque chose et peut-être beaucoup à faire... »

Les améliorations, les réformes qui s'imposent, le conférencier les dira tout à l'heure avec la rectitude de jugement, la clarté de pensée et d'expression, et l'indépendance qui sont la marque de ses discours. Les réformes doivent venir à la fois du dehors et du dedans. Il y a celles qui doivent être mises à la charge de l'Etat, et celles qui incombent au chef de la famille. Mais d'abord, de quelle famille s'agit-il ? Et qui est l'Etat ?

Dans son acception restrictive qui est celle visée par la Semaine Sociale, la famille n'est pas celle de la cité romaine (« réunion de serviteurs ou d'esclaves dépendant d'un seul maître ») ni, comme on l'envisage couramment, « l'ensemble des personnes d'un même sang », mais d'une façon plus précise et plus immédiate : « les personnes de même sang vivant sous le même toit et plus particulièrement le père, la mère et les enfants ».

De la famille ancienne « qui a toujours mêlé les dieux à sa naissance » le conférencier trace, d'après Fustel de Coulanges, un rapide tableau. Ce tableau, il l'oppose à la conception de la

famille dans l'Etat totalitaire, l'Etat-Moloch « *qui se nourrit d'enfants* ». Puis, passant à la famille libanaise, nous en voyons rapidement l'évolution, dans la montagne où s'épanouissait « *un Moyen-Age religieux, familial, prolongé et rustique* », et dans la ville de la côte où la vie de famille se ressentait des contraintes diverses que nul n'a eu le temps d'oublier. Dans cette évolution, « *le premier épanouissement scolaire des Missions* » religieuses représente une date mémorable, celle « *d'un réveil qui ressemble à une résurrection* ».

« Sans les Missions, sans leurs pédagogie et leur enseignement, la famille libanaise telle qu'elle se présente ici, socialement, serait incompréhensible ».

« Le mot de nation, nous le savons, s'applique à une réunion d'hommes, nous dirons de préférence de familles, ayant pour vivre ensemble, pour obéir aux mêmes amours et aux mêmes lois, de fortes raisons spirituelles, sentimentales et matérielles, valables (avec des réserves et des nuances) pour le passé, pour le présent et pour l'avenir ».

Et l'Etat, qu'est-ce que l'Etat ? Surtout qui est l'Etat ? « *Nous dirons l'Etat pour dire de façon discrète l'autorité, le Gouvernement, ou mieux les gouvernants, car, longtemps, nous avons ignoré par qui nous étions gouvernés* ».

A l'égard de la famille, l'Etat est chargé de lourdes responsabilités, l'Etat (l'Etat ignorant, l'Etat qui improvise et qui tâtonne, l'Etat qui impose au père de famille une perte de temps considérable en sollicitations et en démarches, l'Etat dont les exigences amènent le père de famille à envier le célibataire, peut représenter un danger public.

Faut-il pour cela dissimuler les reproches qui doivent être formulés à l'égard du père de famille lui-même, et partant le priver des recommandations et des conseils qui doivent lui permettre d'accéder à une vie sociale et nationale meilleure. Certes non. M. Chiha le dira : les parents ont des devoirs, envers eux-mêmes, envers leurs enfants, envers leur pays.

« On ne défend pas indéfiniment un pays qui s'anémie, par des transfusions de sang ». Mais aussi, il ne suffit pas que dans chaque famille les enfants soient nombreux. Il faut qu'ils soient aguerris, prêts à affronter l'épreuve. Il faut, pour le salut, même de la nation, qu'ils soient des hommes de caractère et des hommes de courage. Il faut, enfin, que le sentiment de solidarité qui règne entre les membres d'une même famille, règne également entre les diverses familles qui composent la communauté nationale. Hors de là point de salut.

D'une manière particulière, le problème des familles nombreuses est un problème d'éducation morale et d'organisation économique ! Autant de raisons qui exigent un retour à la terre. A ce point de vue, les méthodes qui ont réussi en Palestine doivent servir d'exemple et d'avertissement.

C'est un effort de même nature qui doit être entrepris au Liban si notre pays doit demeurer maître de son destin. Toutes sortes de possibilités nous sont offertes sur cette terre libanaise, dans la Békaa notamment, dans cet ancien grenier de Rome qui se trouve aujourd'hui, avec ses 150 000 habitants, incroyablement désert. Plus loin encore en Syrie, nous pouvons apporter un concours qui sera sûrement apprécié, comme il le mérite, par des chefs éclairés. Enfin, dès que cela sera possible, nous pouvons faire parvenir à nos émigrés un appel qui sera à la fois un appel de la raison et un appel du cœur.

Ces vérités ainsi dégagées, ce n'est certes pas une conclusion définitive que M. Michel Chiha voulait nous livrer, dès hier, avant la fin de la Semaine Sociale. Ce qui est certains d'ores et déjà « *c'est que l'éducation nationale au sens propre du mot, c'est que l'éducation familiale ainsi entendue, est insuffisante chez nous : elle est encore à faire. (Nous parlons d'éducation et non d'instruction). Et si nous en sommes là, c'est qu'une conception claire, large, virile, de l'éducation, a été jusqu'ici absente ; c'est que les idées générales et le consentement du grand nombre ont manqué* ».

Après avoir, en terminant, opéré entre l'Etat et la famille le juste partage des obligations et des responsabilités, le conférencier constate que les mêmes problèmes évoqués au Liban se posent ailleurs dans des conditions plus ou moins différentes. Une règle commune cependant : « on peut dire que dans une large mesure et réserve faite d'épreuves et de catastrophes exceptionnelles, chaque nation se donne finalement le type de famille qu'elle mérite. Ce type familial, en participant lui-même de la cause et de l'effet, évolue avec l'évolution morale, intellectuelle, et matérielle de la nation. Plus la vie se fait artificielle, plus la nation et la vérité sont mises en échec ».

Pour finir, M. Chiha dénonce l'erreur des philosophes du 18^{ème} siècle « *qui ont mis l'individu avant la famille et au-dessus d'elle* », et d'une manière encore plus générale, les conséquences mortelles « *des idées et des mœurs qui conduisent, par l'ébranlement de la famille, à la limitation et finalement à la suppression volontaire ou involontaire des naissances* ».

A la famille libanaise, (à laquelle il souhaite de faire son profit de cette Semaine Sociale) le conférencier nous propose d'associer dans notre pensée la famille française. « *Entre la famille de là-bas et la famille de chez nous, il y a, nous ne l'oublions pas, des ressemblances et des affinités qui ont pour origine, dans le climat méditerranéen, une communauté de traditions et d'amours* ».

Voilà donc, selon les principes immuables, aussi valables en France par exemple qu'au Liban, les problèmes essentiels fortement posés et résolus. Dans un langage ferme et clair où l'idée générale est aussitôt illustrée d'un exemple, où le fait précis est un point de départ pour une doctrine, M. Michel Chiha nous a communiqué hier comme toujours sa conviction profonde, sa foi inébranlable dans les destinés du Liban, sa vision lucide du péril et des moyens de le conjurer.

M. Michel Chih peut nous montrer toutes les lacunes de notre état, toutes les menaces qui nous entourent, sans nous décourager. Nous savons en effet que la solution est là, qu'il va aussitôt nous la dire. Et aussi la mesure salutaire et le redressement. Il est lui-même (mais accepte-t'il de s'en rendre compte ?) pour toute une jeunesse ardente, un argument, une preuve, une raison de sécurité.

Charles Hélou